

2025-2026

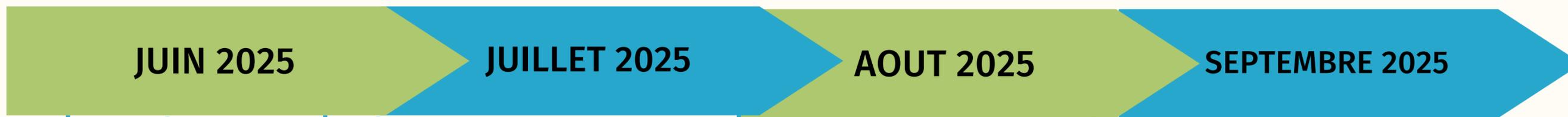
# PROCÉDURE



# (RÉ)INSCRIPTION ECOLE ESCALADE ADULTES

# 2025 - 2026

# RÉTROPLANNING



du 8 juin au 21 juin  
**RÉINSCRIPTION**  
Via  
adultes@clubalpinhorizonvertical.fr  
30 juin  
Date limite de réception des règlements des réinscriptions (uniquement dans la boîte aux lettres du Club ou par virement bancaire)

du 22 juin au 06 juillet  
**PRÉ-INSCRIPTION**  
(nouveaux adhérents)  
Via  
adultes@clubalpinhorizonvertical.fr  
13 juillet  
Date limite de réception des règlements des inscriptions (uniquement dans la boîte aux lettres du Club)

30 août  
**SUITE DES INSCRIPTIONS**  
Carrefour des sports  
A destination de tous en fonction des places disponibles

8 septembre  
**Début des cours**

# Contact via : [adultes@clubalpinhorizonvertical.fr](mailto:adultes@clubalpinhorizonvertical.fr)

## En précisant :

- nom et prénom
- date de naissance
- téléphone
- cours et horaire choisis
- précisez si déjà licencié

## Le paiement s'effectue en deux étapes :

- les cours auprès du club via virement bancaire ou chèque
- la licence FFCAM directement en ligne sur le site FFCAM

### \*Pour rappel :

Si vous êtes déjà licencié, un mail de renouvellement automatique vous sera envoyé directement par la FFCAM

Pour les nouveaux il faut attendre le 01/09/2025 pour prendre sa licence en ligne

2025-2026

# GRILLE TARIFAIRE

ECOLE ESCALADE ADULTES

SAISON 2025-2026

Catégorie de cours	Jour et horaire	Durée de cours	Tarifs 2025-2026
<b>Débutants</b> cours de septembre à juin	Mercredi 20h30 - 22h00	1h30	180 €
<b>Intermédiaires</b> cours de septembre à juin + 2 sorties	Mardi 19h00 - 20h45 Mercredi 19h00 - 20h45	1h45	230 €
<b>Perfectionnement</b> (niveau 5c/6a minimum) cours de septembre à juin + 2 sorties	Jeudi 20h45 - 22h30	1h45	230 €
2 cours d'escalade intermédiaire + perf	le mardi et le jeudi	2 x 1h45	400 €

\*Possibilité de faire un cours d'essai en septembre

# MODALITES D'INSCRIPTION

## 1. ASSURANCES

VOIR LA NOTICE ASSURANCES FFCAM SUR LE SITE [HTTPS://WWW.FFCAM.FR/ASSURANCE.HTML](https://www.ffcam.fr/assurance.html)

L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET DÉFENSE-RECOURS EST OBLIGATOIRE ET INCLUSE DANS LE PRIX DE LA LICENCE. DES ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES DE TYPE INDIVIDUELLE ACCIDENT SONT PROPOSÉES.

## 2. MODALITÉS DE PAIEMENT

IL CONVIENT DE DISTINGUER LE PAIEMENT DES COURS, D'UNE PART, ET LE PAIEMENT DE LA COTISATION SAE ET DE LA LICENCE FFCAM D'AUTRE PART.

- LE PAIEMENT CORRESPONDANT AUX **COURS** DOIT ÊTRE TRANSMIS UNIQUEMENT PAR VOIE POSTALE À CAF HORIZON VERTICAL, PLACE DE LA LIBÉRATION, 43000 LE-PUY-EN-VELAY, **AVANT LE 30 JUIN 2025 POUR LES RÉINSCRIPTIONS, ET AVANT LE 13 JUILLET POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS.**

(IL EST POSSIBLE DE DÉPOSER LE RÈGLEMENT DIRECTEMENT DANS LA BOÎTE DU CLUB SITUÉE DANS LE HALL D'ENTRÉE DU BÂTIMENT OÙ SE TROUVE LA SALLE DE BLOC DE LA LIBÉRATION, EN FACE DU DOJO, SOUS LES ESCALIERS.)

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS : CHÈQUES, CHÈQUES-VACANCES, CHÈQUES LOISIRS-JEUNES (VILLE DU PUY).

LE CAS ÉCHÉANT, DÉDUIRE LE MONTANT DU PASS'SPORT ET/OU DU PASS'RÉGION, ET FAIRE DES CHÈQUES DE CAUTION.

**MERCI D'INDIQUER SUR LES CHEQUES : VOS PRÉNOM ET NOM, ET LE TYPE DE COURS SUR LEQUEL VOUS ETES INSCRIT.**

- LE PAIEMENT DE LA **LICENCE FFCAM** ET DE LA **COTISATION SAE** DOIT ÊTRE FAIT **EN LIGNE** FIN AOÛT/DÉBUT SEPTEMBRE.

POUR LA COTISATION SAE, IL CONVIENT DE COCHER LA CASE « SAE COURS OU CRÉNEAUX AUTONOMES » DANS LA RUBRIQUE « ACTIVITÉS DE VOTRE CLUB ».